

INFORMATIONS RENTREE



LES INSCRIPTIONS

Se font entre le **25 juin et le 2 juillet 2021**

Par mail : ecole-musique@sance.fr

Par téléphone : 03 85 20 53 66 / 06 75 66 52 75

Ou en téléchargeant sur www.sance.fr et en retournant le livret d'inscription + fiche d'engagements

En fonction des places disponibles
Enfants Sancéens inscrits en priorité

LES MODALITES de REGLEMENT

Tarifs sur www.sance.fr Les frais d'études s'effectuent en 3 fois, trimestriellement, à réception de la facture, et **directement à la trésorerie de la Roche Vineuse.**

Rappels du règlement intérieur :

- Les frais d'inscription sont payables au 1er trimestre et ne sont pas remboursables.
- Toute année entamée est due, sauf pour les débutants qui s'engagent pour 1 trimestre. Tout abandon doit être signalé par écrit.
- Le Prélèvement automatique est possible, dans ce cas, remplir le formulaire SEPA et **fournir un RIB, uniquement si les références bancaires sont différentes de 2020/2021.**
- Le règlement par Carte Bancaire est possible également à réception de la facture.

RENTREE 2021/2022

Les horaires de Formation Musicale seront affichés à l'école de musique cet été

Les horaires des ensembles instrumentaux seront communiqués à la rentrée

Les horaires d'instruments seront fixés entre le **1^{er} et le 8 septembre** par échange de mails avec les professeurs.

Prenez bien connaissance des horaires de FM et pratiques collectives avant de fixer le cours d'instrument

La reprise des cours est prévue le **lundi 13 septembre 2021**

Merci de prendre note de toutes ces informations